

**LA VIE ECONOMIQUE**

- [Croissance nulle, consommation en baisse... les mauvais chiffres de l'Insee](#)
- [Michel Sapin promet que l'objectif de 1 % de croissance pour 2014 est "raisonnable"](#)
- [Euro fort : les attaques de la France critiquées](#)
- [Le 15 mai 2014, la France sera plus riche !](#)
- [Stagiaires, vous serez bientôt mieux payés](#)
- [La reprise de PME par leurs salariés facilitée par l'Assemblée](#)
- [Affaire Copé : l'UMP aurait réglé près de 20 millions d'euros à Bygmalion ! Copé dénonce des allégations mal vérifiées](#)
- [Plus de 23 000 postes ont été supprimés dans le privé au 1<sup>er</sup> trimestre](#)

**COTISATIONS SECURITE SOCIALE**

- [Marisol Touraine étend les expérimentations sur les nouveaux modes de rémunération \(ENMR\) pour développer les équipes de soins de proximité](#)

**FISCALITE**

- [La baisse d'impôts concernera les foyers gagnant jusqu'à 1,1 Smic](#)
- [Seuls 40 % des Français croient aux baisses d'impôts](#)
- [Fraude fiscale : 1Md d'euros saisis en 3 ans](#)
- [Évasion fiscale : 764 millions d'euros rapatriés de Suisse en quatre mois](#)

**LA VIE DES ENTREPRISES**

- [Alstom : l'Etat signe un décret de « patriotisme économique » sur les industries « stratégiques »](#)
- [Air France distribue 100 millions en actions à ses salariés](#)
- [BNP Paribas : les autorités américaines réclament une sanction encore plus importante](#)
- [Servier indemniserait toutes les victimes du Mediator](#)

**OPINIONS/VIE POLITIQUE**

- [Smic intermédiaire : Pierre Gattaz persiste et signe](#)
- [Alstom - Montebourg : "La France n'est pas à vendre"](#)
- [Alexandre Derigny \(CGT\) sur la réduction d'impôt : "Une mesure tordue prise au dernier moment"](#)
- [François Bayrou favorable à la mise en place d'un impôt universel](#)

**Qu'est-ce que Le.Crible ?**

**Le.Crible** se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Croissance nulle, consommation en baisse... les mauvais chiffres de l'Insee

Le 15/05/14, l'Insee a publié des chiffres qui indiquent que la reprise n'a pas été au rendez-vous au premier trimestre 2014.

**01)- La croissance.** Le PIB (produit intérieur brut) n'a pas augmenté, « *dans une première estimation de la croissance pour cette période, ressortie en deçà des prévisions (0,1 %)* ». L'Institut a cependant revu à la hausse ses estimations de croissance pour 2013 (0,4 %, contre 0,3 % à l'origine).

**02)- La consommation des ménages.** Elle a baissé : - 0,5 % (contre + 0,2 % au quatrième trimestre 2013).

**03)- L'investissement des entreprises.** Il a baissé : - 0,5 % (contre + 0,8 % pour le quatrième trimestre 2013). Seule, la production de biens et service a progressé au premier trimestre 2014 : + 0,2 %, conservant le même rythme qu'en 2013.

**04)- Le commerce extérieur. L'Expansion :** « *Le commerce extérieur a pesé sur l'activité en France en début d'année, avec une contribution négative de - 0,2 point à l'évolution du Produit intérieur brut au premier trimestre* ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/croissance-nulle-au-premier-trimestre-en-france\\_1543508.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/croissance-nulle-au-premier-trimestre-en-france_1543508.html)

- Insee : Les comptes de la Nation en 2013 :

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=ip1499](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1499)

- Insee : Les comptes des administrations publiques en 2013 :

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=ip1500](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1500)

(Sources : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 15/05/2014, [www.insee.fr](http://www.insee.fr) du 15/05/2014)

### ● Michel Sapin promet que l'objectif de 1 % de croissance pour 2014 est "raisonnable"

Le 15/05/14, sur Europe 1, **Michel Sapin**, ministre des Finances, s'est exprimé sur la croissance. Sur les chiffres de l'Insee (cf. article précédent) : « *Ce sont les chiffres du premier trimestre : c'est le moment où le président de la République, il en a eu l'intuition, a dit 'on doit approfondir parce qu'on doit accélérer la croissance'. [...] Ce n'est pas grave mais cela conforte toute la politique que nous menons aujourd'hui. [La croissance] va être cette année supérieure à zéro évidemment, mais elle sera insuffisante* ». Sur l'objectif de 1 % de croissance en 2014 : « *Nous sommes dans des chiffres qui sont parfaitement des objectifs raisonnables. [L'objectif de 1 % sur l'année est] le chiffre que tous les observateurs donnent. La prévision du FMI pour la France, c'est 1 %. [...] Mais pour cela il faut réussir ce pacte de responsabilité. [...] Il faut faire en sorte que ce soit dans les entreprises que la croissance, par les investissements et par l'emploi, se produise, s'accélère* ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/video-michel-sapin-promet-que-l-objectif-de-1-de-croissance-pour-2014-est-raisonnable\\_1543566.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/video-michel-sapin-promet-que-l-objectif-de-1-de-croissance-pour-2014-est-raisonnable_1543566.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 15/05/2014)

[Retour au sommaire](#)

### ● Euro fort : les attaques de la France critiquées

Les trois candidats à la présidence de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker (droite, conservateur), Guy Verhofstadt (libéral-démocrate) et Martin Schulz (social-démocrate), ont réagi aux attaques de la France contre l'euro fort. **M. Juncker** : « *Si la France vit plus difficilement que les autres pays le niveau actuel de l'euro, il faut en rechercher les raisons en France, pas dans les taux de change. [...] Je ne considère pas que la France soit l'homme malade de l'Europe, mais je mets en garde ceux qui cherchent ailleurs que chez eux la raison de leurs propres échecs* ». **M. Verhofstadt** : « *L'euro n'a pas atteint un niveau qui justifierait une dévaluation. [...] Une baisse de l'euro renchérirait le prix des produits importés, et notamment les matières premières énergétiques, au moment où la situation énergétique européenne est fragile. Ce serait par ailleurs une nouvelle ponction sur l'épargne privée alors que l'économie reste sous-financée* ». **M. Schulz** : « *L'euro fort pose de véritables problèmes de compétitivité au plan mondial. La BCE s'en inquiète elle aussi. [...] Il n'est pas question de remettre en cause l'indépendance de la BCE mais d'exploiter toutes les possibilités offertes par les traités. L'Eurogroupe peut décider d'une politique de changes* ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/05/09/20002-20140509ARTFIG00331-euro-fort-les-attaques-de-la-france-critiquees.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 09/05/2014, Alexandrine Bouilhet)

### ● **Le 15 mai 2014, la France sera plus riche !**

Il s'agit d'une nouvelle version des comptes nationaux, publiée par l'Insee. Cette nouvelle version des comptes nationaux, actualisée sur les trois dernières années, repose sur une nouvelle base de calcul, qui prend en compte les modifications de tous les grands agrégats (PIB, consommation, investissement...). Exemple : L'immatériel sera désormais considéré comme de l'investissement. **L'Insee** : « *Il en résultera une révision substantielle à la hausse du niveau du PIB, pour un impact nettement plus modeste sur les taux d'évolution* ». **Les estimations de l'Insee ?** L'augmentation du niveau du PIB pourrait être de 1 à 4 points de PIB, 1 point de PIB représentant 20 milliards. **L'Insee** : « *Conséquence, les ratios qui prennent le PIB pour dénominateur reculeront, notamment ceux qui auront le déficit public, la dette publique et les prélèvements obligatoires au numérateur* ». **Pourquoi une nouvelle base de calcul ?** En fait, l'Insee applique désormais les nouvelles normes de comptabilité nationale édictées par le Système de comptes nationaux (SCN 2008) et sa déclinaison européenne, le Système européen de comptes (SEC 2010). **L'Insee** : « *Le cadre comptable doit en effet s'adapter pour refléter au mieux les mutations de l'économie. Traiter en investissement les dépenses de R&D [Recherche et développement] permet par exemple de mieux rendre compte du poids de plus en plus important des actifs tirés de la propriété intellectuelle dans l'économie d'aujourd'hui* ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140514trib000829936/demain-matin-la-france-sera-plus-riche.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 14/05/2014, Fabien Piliu)

### ● **Stagiaires, vous serez bientôt mieux payés**

Dans la nuit du 14 au 15/05/14, le Sénat a amélioré la gratification accordée aux stagiaires, en adoptant la proposition de loi socialiste sur le renforcement de l'encadrement des stages. **Le vote ?** Pour : La gauche. Contre : l'UMP (moins 3 abstentions). Les centristes sont restés partagés, avec 17 contre, 10 abstentions et 3 pour. **Les mesures ?** Le montant minimal de la gratification des stagiaires passe de 436,05 euros à 523,26 euros. Le Sénat a également accordé aux stagiaires le bénéfice de l'accès aux restaurants d'entreprise et des titres restaurants, y compris aux stagiaires de moins de deux mois. Il a aussi adopté sans modification l'article 6 qui exonère de l'impôt sur le revenu la gratification versée aux stagiaires. **Mme Fioraso**, secrétaire d'État en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : « *[L'adoption, de cette proposition de loi] concrétise un engagement de campagne du président de la République et la priorité pour la jeunesse réaffirmée par le premier ministre. [...] Cette loi est très attendue par les 1,2 million de lycéens ou étudiants, qui, chaque année, bénéficient d'un premier contact avec le monde du travail par l'intermédiaire du stage. [...] C'est un message de confiance et de responsabilité entre les acteurs, les entreprises et les organismes d'accueil, les établissements de formation et les jeunes, au service d'une priorité : l'insertion professionnelle des jeunes* ».

<http://etudiant.lefigaro.fr/les-news/actu/detail/article/stagiaires-vous-serez-bientot-mieux-payes-5336/>

(Source : <http://etudiant.lefigaro.fr> du 15/05/2014)

[Retour au sommaire](#)

### ● **La reprise de PME par leurs salariés facilitée par l'Assemblée**

Le 15/05/14, l'Assemblée nationale a adopté une série de mesures favorisant la reprise d'une petite ou moyenne entreprise par ses salariés. C'est là une disposition essentielle du projet de loi sur l'économie sociale et solidaire. **Que prévoit le texte ?** « *Que dans les PME de moins de 250 personnes, les salariés ou leurs représentants seront informés au moins deux mois à l'avance de l'intention du patron de céder l'entreprise, afin de leur permettre de déposer éventuellement un projet de reprise en particulier sous forme de coopérative* ». En échange, les salariés seront tenus à une obligation de discrétion sur les informations qui leur seront délivrées. D'autre part, le dispositif ne concerne pas les cas de succession ou de

cession de l'entreprise "familiale" (conjoint, enfants ou parents du chef d'entreprise). **Le vote ?** Pour : la gauche. Contre : la droite et le centre, qui considèrent que ces mesures n'ont pas de rapport avec l'ESS (économie sociale et solidaire) et, à terme, vont entraver les cessions d'entreprises. **Mme Fourneyron**, secrétaire d'Etat au Commerce, à l'Artisanat et à l'Economie sociale et solidaire : « *Avec le droit d'information préalable, le droit de propriété n'est pas remis en question : la liberté du cédant est intacte* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140515.CHA3853/la-reprise-de-pme-par-leurs-salaries-facilitee-par-l-assemblee.html?cm\\_mmc=EMV-\\_-CHA-\\_-20140515\\_NLCHAACU18H-\\_-la-reprise-de-pme-par-leurs-salaries-facilitee#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20140515](http://www.challenges.fr/economie/20140515.CHA3853/la-reprise-de-pme-par-leurs-salaries-facilitee-par-l-assemblee.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140515_NLCHAACU18H-_-la-reprise-de-pme-par-leurs-salaries-facilitee#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20140515)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 15/05/2014)

### ● **Affaire Copé : l'UMP aurait réglé près de 20 millions d'euros à Bygmalion ! Copé dénonce des allégations mal vérifiées**

Selon un article de **Libération**, relayé par **Le Point**, qui est à l'origine de l'affaire, l'UMP aurait payé, en 2012, durant la campagne de Nicolas Sarkozy, près de 20 millions d'euros à une filiale de Bygmalion, une agence de communication dirigée par des proches de M. Copé. **Libération** estime que « *certaines des événements généreusement rétribués semblent fictifs* ». Le quotidien explique « *avoir eu accès aux factures de la filiale Event & Cie sur la période de janvier à juin 2012 couvrant la campagne présidentielle, [et] insiste en particulier sur les 12,7 millions d'euros versés par l'UMP pour au moins 55 "conventions thématiques" qui ont laissé peu de souvenirs aux principaux intéressés* ». Le 15/05/14, **M. Copé** a réagi à ces accusations : « *On approche des européennes. On nous a fait ça avant les municipales avec les mêmes allégations, le tout mélangé, amalgamé, mal vérifié. [...] J'ai produit, après l'histoire du Point, un document de sept pages avec les éléments, les comptes ont été validés, nous avons déjà répondu à tout. Il y a une enquête préliminaire, je fais confiance à la justice* ».

[http://www.lepoint.fr/societe/affaire-cope-l-ump-aurait-regle-pres-de-20-millions-d-euros-a-bygmalion-15-05-2014-1823089\\_23.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20140515](http://www.lepoint.fr/societe/affaire-cope-l-ump-aurait-regle-pres-de-20-millions-d-euros-a-bygmalion-15-05-2014-1823089_23.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20140515)

[http://www.lepoint.fr/politique/bygmalion-cope-denonce-des-allegations-mal-verifiees-15-05-2014-1823286\\_20.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20140516](http://www.lepoint.fr/politique/bygmalion-cope-denonce-des-allegations-mal-verifiees-15-05-2014-1823286_20.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20140516)

(Sources : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 15/05/2014 et du 16/05/2014)

### ● **Plus de 23 000 postes ont été supprimés dans le privé au 1<sup>er</sup> trimestre**

Le 16/05/14, l'Insee a publié des chiffres indiquant que l'économie française avait recommencé à détruire des emplois au 1<sup>er</sup> trimestre dans le secteur marchand. 23 600 postes ont ainsi été perdus. Si tous les secteurs d'activité sont concernés, celui du travail temporaire est particulièrement touché, avec des baisses dans la construction (- 0,4 %), dans l'industrie (- 0,3 %), dans le tertiaire (- 0,1 %). Au total, sur un an, ce sont 57 300 postes qui ont été supprimés, malgré une légère reprise des créations d'emploi à la fin de 2013. A lui seul, le travail temporaire représente 24 900 emplois détruits.

[http://www.challenges.fr/emploi/20140516.CHA3877/plus-de-23-000-postes-ont-ete-supprimes-dans-le-prive-au-1er-trimestre.html?cm\\_mmc=EMV-\\_-CHA-\\_-20140516\\_NLCHAACU10H-\\_-23-600-postes-ont-ete-supprimes-dans-le-prive-au-1er-trimestre#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140516](http://www.challenges.fr/emploi/20140516.CHA3877/plus-de-23-000-postes-ont-ete-supprimes-dans-le-prive-au-1er-trimestre.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140516_NLCHAACU10H-_-23-600-postes-ont-ete-supprimes-dans-le-prive-au-1er-trimestre#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140516)

- Insee : "Légère baisse de l'emploi au 1er trimestre 2014, sous l'effet du recul de l'intérim, Estimation flash de l'emploi salarié du premier trimestre 2014" :

<http://insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=18&date=20140516>

(Sources : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 16/05/2014, <http://insee.fr> du 16/05/2014)

[Retour au sommaire](#)

## **COTISATIONS SECURITE SOCIALE**

### ● **Marisol Touraine étend les expérimentations sur les nouveaux modes de rémunération (ENMR) pour développer les équipes de soins de proximité**

**Marisol Touraine**, ministre des Affaires sociales et de la Santé, a étendu les expérimentations sur les nouveaux modes de rémunération (ENMR) à 160 nouvelles équipes. **Pourquoi ?** Pour encourager le regroupement des professionnels de Santé. **Dans quel but ?** Cette mesure profitera aux patients, qui bénéficieront d'une prise en charge plus complète, de soins mieux coordonnés et d'un accès aux soins facilité. **Le ministère** : « *Une*

nouvelle étape doit être franchie prochainement avec la négociation d'un accord entre l'assurance maladie et les représentants des professionnels de santé, afin de généraliser ces nouveaux modes de rémunération ».

<http://www.sante.gouv.fr/marisol-touraine-etend-les-experimentations-sur-les-nouveaux-modes-de-remuneration-enmr-pour-developper-les-equipes-de-soins-de-proximite.html>

- Le communiqué de presse :

[http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/150514\\_-\\_CP\\_-\\_Extension\\_des\\_ENMR.pdf](http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/150514_-_CP_-_Extension_des_ENMR.pdf)

(Source : [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr) du 15/05/2014)

## FISCALITE

### ● La baisse d'impôts concernera les foyers gagnant jusqu'à 1,1 Smic

Le 16/05/14, **M. Valls**, premier ministre, a annoncé une réduction d'impôts. Seront concernés 3,2 millions de foyers, dès 2014. La réduction sera concentrée sur les foyers gagnant jusqu'à 1,1 fois le Smic. **Le ministère des finances** : « Différentes mesures ont été discutées, ce qui a contribué à montrer qu'avec des mesures concentrées, on faisait sortir énormément de contribuables de l'impôt. [...] Dans les faits, les foyers fiscaux concernés n'auront aucune démarche à effectuer, la réduction d'impôt se fera de manière automatique et apparaîtra sur les avis d'imposition. [...] La réduction sera forfaitaire, 350 euros pour une personne seule, 700 euros pour un couple, avec ou sans enfants. En revanche il s'agit bien d'une réduction et non d'une restitution, un contribuable qui aurait dû payer moins d'impôt sur le revenu que ces plafonds ne récupèrera pas la différence. [...] Il y a chaque année 400 000 nouveaux ménages qui entrent naturellement dans l'impôt. Du fait des différentes mesures prises il y en a eu beaucoup plus depuis 2010, ce sont ceux-là que l'on vise ». **Comment sera financée cette mesure ?** En partie grâce à des recettes supérieures aux prévisions issues de la lutte contre la fraude fiscale. **Bercy** : « Nous réfléchissons actuellement au meilleur moyen de rendre cette mesure pérenne à partir de 2015 et au delà ». Le 18/05/14, **M. Sapin**, ministre des Finances, a confirmé cette orientation au Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI : « [La mesure de réduction d'impôt permettant à 1,8 million de personnes de ne pas payer d'impôt cette année,] s'applique dès maintenant en 2014 [et] sera ensuite transcrite dans la loi de finances pour 2015, dans la durée. [...] Ce n'est pas une mesure 'un coup' pour cette fois-ci, c'est une mesure qui sera pérennisée en 2015, 2016 et 2017 ». Pour 2015, M. Sapin a précisé que s'ajouteraient à cette mesure 2,5 milliards d'euros de baisse de cotisations salariales pour les ménages. Quant aux entreprises, le ministre a précisé qu'« il y aura une baisse des cotisations, en particulier pour les petites entreprises. Ces baisses de cotisations sont prévues dans le pacte de responsabilité ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140516.CHA3876/valls-veut-faire-sortir-de-l-impot-1-8-million-de-menages.html?cm\\_mmc=EMV--CHA--20140516\\_NLCHAUCTU18H--la-baisse-d-impots-concernera-les-foyers-gagnant-jusqu-a-1-1-smic#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20140516](http://www.challenges.fr/economie/20140516.CHA3876/valls-veut-faire-sortir-de-l-impot-1-8-million-de-menages.html?cm_mmc=EMV--CHA--20140516_NLCHAUCTU18H--la-baisse-d-impots-concernera-les-foyers-gagnant-jusqu-a-1-1-smic#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20140516)

[http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/05/18/les-baisses-d-impot-s-appliqueront-jusqu-en-2017-assure-michel-sapin\\_4420890\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/05/18/les-baisses-d-impot-s-appliqueront-jusqu-en-2017-assure-michel-sapin_4420890_823448.html)

(Sources : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 16/05/2014, [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 18/05/2014)

### ● Seuls 40 % des Français croient aux baisses d'impôts

D'après un sondage réalisé par l'Ifop pour Dimanche Ouest-France, seuls 40 % des Français croient que le gouvernement tiendra ses engagements en matière de réduction des impôts. **L'Ifop** : « Cette annonce [du gouvernement, Ndlr] peine à convaincre les principaux concernés et pourrait alimenter le discours « anti-assistanat » dans les tranches de revenus moyennes et supérieures qui constateront que le gouvernement, après les avoir fortement mis à contribution, décide de faire un geste en direction d'une autre catégorie de la population ».

- **NB** : Le sondage a été réalisé du 14 au 16 mai sur un échantillon de 1 000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus par la méthode des quotas avec un questionnaire auto-administré en ligne.

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140517trib000830477/seuls-40-des-francais-croient-aux-baisses-d-impots.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 17/05/2014)

[Retour au sommaire](#)

### ● **Fraude fiscale : 1Md d'euros saisis en 3 ans**

D'après RTL, l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC) a publié son rapport annuel pour l'année 2013. Il en ressort qu'a été saisi 1 milliard d'euros en trois ans (c'est-à-dire depuis sa création). Au nombre de ces saisies : 902 biens, qui correspondent à 148 affaires pénales de fraude fiscale ou de blanchiment de fraude fiscale, soit : une centaine de biens immobiliers, plus de 300 comptes bancaires, de très grosses sommes saisies en cash, mais aussi 51 voitures.

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2014/05/15/97002-20140515FILWWW00156-fraude-fiscale-1md-d-euros-saisis-en-3-ans.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 15/05/2014)

### ● **Évasion fiscale : 764 millions d'euros rapatriés de Suisse en quatre mois**

Le 18/05/14, **M. Sapin**, ministre des Finances, a annoncé lors du Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI, que l'Etat avait récupéré 764 millions d'euros, rapatriés de Suisse, en quatre mois (alors qu'il s'attendait à recueillir 800 millions sur l'ensemble de l'année 2014). Par conséquent, le gouvernement a revu à la hausse ses prévisions, et attend désormais 1 milliard d'euros supplémentaire pour 2014. **M. Sapin** : « *Ça marche du feu de dieu ! [...] C'est l'argent de ceux qui avaient caché leurs avoirs en Suisse qui va permettre de baisser les impôts dès cette année* ». **La raison d'un tel succès ?** Selon Le Figaro, le rappel à l'ordre des banques suisses et luxembourgeoises vis-à-vis de leurs clients français de retirer leurs capitaux ou de se mettre en règle avec les autorités fiscales de leur pays d'origine a porté ses fruits. Egalement l'opération orchestrée par le gouvernement permettant « *à des Français qui ont de l'argent avec des comptes en Suisse de rapatrier leur argent, de le déclarer en payant quelques impôts* ».

<http://www.lefigaro.fr/impots/2014/05/19/05003-20140519ARTFIG00087-evasion-fiscale-764-millions-d-euros-rapatries-de-suisse-en-quatre-mois.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 19/05/2014)

## **LA VIE DES ENTREPRISES**

### ● **Alstom : l'Etat signe un décret de « patriotisme économique » sur les industries « stratégiques »**

Le 14/05/14, **M. Montebourg**, ministre de l'Economie, a signé un décret « *relatif aux investissements étrangers soumis à autorisation préalable* ». Ce décret devrait permettre à l'Etat de s'opposer à la prise de contrôle d'un grand nombre d'entreprises françaises par des entreprises étrangères. **M. Montebourg** : « *Le choix que nous avons fait, avec le premier ministre, est un choix de patriotisme économique. Ces mesures de protection des intérêts stratégiques de la France sont une reconquête de notre puissance. Nous pouvons désormais bloquer des cessions, exiger des contreparties. C'est un réarmement fondamental de la puissance publique. La France ne peut pas se contenter de discours quand les autres Etats agissent* ». **Bercy** : « *Nous nous sommes rendu compte qu'il serait très difficile de s'opposer à cette opération [le rachat des activités Energie d'Alstom, Ndlr] en l'état actuel de la réglementation. Avec ce décret, nous aurons un droit de discussion car aucune entreprise n'a intérêt à risquer un veto de l'Etat* ». **M. Montebourg** : « *Alstom entre dans le champ de ce décret comme d'autres entreprises stratégiques. Le pouvoir d'autorisation qu'il nous confère nous protège contre des formes indésirables de dépeçage et des risques de disparition. Il faut rappeler qu'Alstom est un maillon essentiel de notre indépendance énergétique. Avec ce décret, nous rééquilibrons le rapport de force entre les intérêts des entreprises multinationales et les intérêts des États, qui ne sont pas toujours alignés* ».

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/05/14/l-etat-s-arme-pour-protger-les-industries-strategiques\\_4418777\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/05/14/l-etat-s-arme-pour-protger-les-industries-strategiques_4418777_3234.html)

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 14/05/2014, Cédric Pietralunga et David Revault d'Allonnes)

[Retour au sommaire](#)

### ● **Air France distribue 100 millions en actions à ses salariés**

Le 15/05/14, le groupe Air France-KLM a annoncé, dans le journal Les Echos, qu'il comptait distribuer gratuitement « *pour plus de 100 millions d'euros en actions à ses salariés, pour les remercier notamment des efforts consentis pour redresser ses résultats* ». **Les Echos** :

« Cette distribution d'actions, dont les modalités précises ne semblent pas encore arrêtées, pourrait intervenir dès la fin de l'année, pour coïncider avec l'achèvement du plan de restructuration Transform 2015 ». **Montant total de l'opération** : plus de 100 millions d'euros, au cours actuel du titre à la Bourse de Paris. Soit environ 1 000 euros pour chacun des 95 961 salariés d'Air France et de KLM. Environ 4 000 cadres de niveau 3 devraient recevoir une deuxième distribution d'actions, sous condition de performances, pour un montant compris entre 1 500 et 10 000 euros par personne. Le groupe avait déjà permis, par deux fois, en 1999 et en 2003, à ses salariés d'avoir accès à des actions Air France-KLM, mais ces deux distributions avaient été payantes.

[http://www.challenges.fr/entreprise/20140515.CHA3841/air-france-klm-va-distribuer-100-millions-en-actions-a-ses-salaries.html?cm\\_mmc=EMV- -CHA- -20140515\\_NLCHAACU10H- -air-france-distribue-100-millions-en-actions-a-ses-salaries#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140515](http://www.challenges.fr/entreprise/20140515.CHA3841/air-france-klm-va-distribuer-100-millions-en-actions-a-ses-salaries.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140515_NLCHAACU10H- -air-france-distribue-100-millions-en-actions-a-ses-salaries#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140515)  
(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 15/05/2014)

#### ● **BNP Paribas : les autorités américaines réclament une sanction encore plus importante**

Les autorités américaines accusent BNP Paribas d'avoir contourné, entre 2002 et 2009, des sanctions américaines contre l'Iran, le Soudan et Cuba. Le 14/05/14, **Jean-Laurent Bonnafé**, directeur général de BNP Paribas, a tenu à rappeler sa confiance quant à la bonne gestion de la banque dans le litige qui l'oppose aux autorités américaines. Selon le **Wall Street Journal**, la direction de BNP Paribas estime que la banque pourrait encourir une pénalité de 3 milliards de dollars aux Etats-Unis. Le **Financial Times**, lui, parle de 3,5 milliards de dollars. **Le Wall Street Journal** : « Mais les pénalités totales pourraient être bien plus élevées parce que les autorités américaines veulent forcer la banque à payer des milliards de plus que ce montant, qui est l'équivalent d'à peu près six mois de son bénéfice net ».

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/20140515trib000830087/bnp-paribas-les-autorites-us-reclament-une-sanction-encore-plus-importante.html>  
(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 15/05/2014)

#### ● **Servier indemniserait toutes les victimes du Mediator**

Le 14/05/14, **Olivier Laureau**, nouveau président du laboratoire pharmaceutique Servier, a annoncé que son entreprise allait indemniser toutes les personnes ayant été victimes du Mediator : « Dans le cadre de l'Oniam (Office national d'indemnisation des accidents médicaux) et des affaires civiles, nous avons indemnisé, nous indemnisons, et nous indemniserons tous les patients qui ont souffert du produit. [...] Nous assumerons nos responsabilités pour tous les patients qui ont souffert du produit ». Au sujet des procès à venir, **M. Laureau** : « [Le groupe va] défendre [sa] position avec détermination [car il] estime qu'il y a beaucoup d'éléments dans le dossier qui n'ont peut-être pas été dits, entendus, donc on le fera entendre. [...] Malgré des attaques injustes et quelquefois excessives, nous avons toujours eu le plus grand respect pour les patients et pour l'institution judiciaire. Nous sommes tous touchés au sein du groupe par cette affaire. [C'est un] dossier qui est très complexe parce qu'il est scientifique et qu'on regarde souvent le passé avec les yeux d'aujourd'hui. [Le dossier du Mediator a] fait l'objet de provisions dans [les] comptes bien sûr depuis un certain temps ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20140515.CHA3842/servier-indemniserait-toutes-les-victimes-du-mediator.html?cm\\_mmc=EMV- -CHA- -20140516\\_NLCHAACU10H- -servier-indemniserait-toutes-les-victimes-du-mediator#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140516](http://www.challenges.fr/entreprise/20140515.CHA3842/servier-indemniserait-toutes-les-victimes-du-mediator.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140516_NLCHAACU10H- -servier-indemniserait-toutes-les-victimes-du-mediator#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140516)  
(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 15/05/2014)

[Retour au sommaire](#)

#### **OPINIONS/VIE POLITIQUE**

##### ● **Smic intermédiaire : Pierre Gattaz persiste et signe**

Le 16/05/14, **M. Gattaz**, sur BFMTV RMC, a insisté sur sa volonté de voir instauré en France un Smic transitoire : « Je compte bien en discuter avec les partenaires sociaux s'ils m'autorisent à en parler ». **Jean-Jacques Bourdin**, journaliste : « C'est quoi, le smic intermédiaire ? 700 euros, 600 euros ? » - au lieu des 1 445 euros brut par mois actuels.

**M. Gattaz** : « *Oui, mais abondé par l'État, c'est-à-dire que vous préservez un pouvoir d'achat éventuellement à 1 000 ou 1 100 euros net pour les gens* ». Après avoir précisé que, dans son esprit, ce Smic transitoire était « temporaire », **M. Gattaz** a ajouté : « *Quel est le problème ? C'est que, moi, je suis désespéré de voir d'abord 150 000 décrocheurs de l'Éducation nationale, des jeunes, des gamins qui sont sans emploi, qui sortent sans formation. [...] Deuxièmement, je suis désespéré par le nombre de gens qui sont très loin, écartés de l'emploi, écartés du travail, écartés de l'entreprise. Qu'est-ce qu'on fait, qu'est-ce qu'on fait ? Eh bien, on ne fait rien aujourd'hui ! [...] Il n'y a aucune proposition pour remettre ces gens au travail. [L'idée est de] remettre le pied à l'étrier de ces gens-là et de les former à un métier. [...] C'est ce que je voulais discuter. Si on est crédible, si on est responsable, avec le gouvernement et les partenaires sociaux, qu'est-ce qu'on fait des 3,3 millions de chômeurs ? [...] On va en débattre et puis si l'idée n'est pas bonne, on l'écarte, point* ».

[http://www.lepoint.fr/economie/smic-intermediaire-pierre-gattaz-persiste-et-signe-14-05-2014-1822716\\_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140514](http://www.lepoint.fr/economie/smic-intermediaire-pierre-gattaz-persiste-et-signe-14-05-2014-1822716_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140514)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 14/05/2014)

#### ● **Alstom - Montebourg** : "La France n'est pas à vendre"

Le 16/05/14, **M. Montebourg**, ministre de l'économie, s'est exprimé sur BFMTV sur le décret Alstom : « *Notre stratégie, c'est non au dépeçage, oui aux alliances. [...] La France n'est pas à vendre. Nous ne sommes pas des proies, surtout dans les domaines stratégiques. [Je juge] normal [que] la maintenance de nos centrales nucléaires [ne soit pas] dans la main d'une entreprise étrangère. [...] L'alliance peut se faire avec GE. Pour l'instant, ce n'est pas le cas. Mais cela peut évoluer. [...] Nous sommes favorables à des alliances, pas à des rachats et pas des dépeçages où l'on coupe en morceaux et l'on dévore. [Le décret Alstom a] pour but de créer des alliances entre égaux, pas de les bloquer* ». Enfin, **M. Montebourg** n'a pas écarté une entrée de l'État au capital d'Alstom : « *On ne se l'interdira jamais* ».

[http://www.lepoint.fr/economie/alstom-montebourg-la-france-n-est-pas-a-vendre-16-05-2014-1824292\\_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140516](http://www.lepoint.fr/economie/alstom-montebourg-la-france-n-est-pas-a-vendre-16-05-2014-1824292_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140516)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 16/05/2014)

[Retour au sommaire](#)

#### ● **Alexandre Derigny (CGT) sur la réduction d'impôt** : "Une mesure tordue prise au dernier moment"

Le 19/05/14, **M. Derigny**, secrétaire de la fédération des Finances de la CGT, a accordé un entretien à l'Expansion. **Sujet ?** La réduction d'impôts annoncée par M. Valls : « *C'est une annonce surprenante. [...] Mais tout est possible avec la loi de Finances rectificative. La faisabilité de la mesure me semble tout de même difficile, puisqu'avec la mensualisation, le paiement de l'impôt 2014 sur les revenus 2013 est déjà engagé. Les particuliers peuvent déjà le calculer. [...] Quand la mesure entrera en vigueur, en septembre prochain, l'impôt sur le revenu sera réglé aux deux tiers. [...] Cette réduction d'impôt va prendre la forme d'un système de crédit d'impôt rétroactif. [Cette mesure] n'est pas cohérente avec les vraies problématiques de justice fiscale. Elle s'adresse aux personnes modestes, mais on omet de dire que ces dernières payent déjà un impôt sur le revenu très faible. Cela ne changera pas grand chose pour elles. En revanche, un ménage modeste paye à peu près 3 000 euros de TVA par an, et cet impôt ne cesse d'augmenter. Comme les impôts locaux, depuis 5 ou 6 ans. Avec la suppression de la taxe professionnelle et la réduction de la dotation de l'Etat, la charge de la fiscalité locale a été reportée sur les ménages. Ils ont payé ce que les entreprises ne payaient plus. Le vrai problème auquel il faut s'attaquer, c'est que la fiscalité dans son ensemble pèse plus lourdement sur les ménages les plus modestes que sur les plus aisés, et sur le travail que sur le capital. Pour rendre du pouvoir d'achat aux plus modestes, il faut une vraie réforme de la fiscalité. Pas une mesure tordue prise au dernier moment* ». Quant au fait d'utiliser l'argent récupéré des fraudeurs, M. Derigny précise : « *C'est très discutable d'utiliser cet argent-là ! Manuel Valls nous dit que sa mesure doit être pérenne, mais il annonce qu'il la finance par des rentrées exceptionnelles. Le flux des fraudeurs fiscaux qui reviennent va bien se tarir un jour. Que devient la réduction ? Ça ne me paraît pas très sérieux* ».

- **L'intégralité de l'entretien avec Alexandre Derigny, par Laurent Martinet** :



[http://lexpansion.leexpress.fr/actualite-economique/reduction-d-impot-une-mesure-tordue-prise-au-dernier-moment\\_1543893.html](http://lexpansion.leexpress.fr/actualite-economique/reduction-d-impot-une-mesure-tordue-prise-au-dernier-moment_1543893.html)

(Source : <http://lexpansion.leexpress.fr> du 19/05/2014, Laurent Martinet)

● **François Bayrou favorable à la mise en place d'un impôt universel**

Le 18/05/14, **M. Bayrou** s'est exprimé sur sa vision de l'impôt, alors qu'il était l'invité du Grand Rendez-vous sur i>télé, Europe 1 et Le Monde : « *Je pense que dans un pays bien équilibré, tout le monde devrait participer à l'impôt, même symboliquement, [...] même s'il fallait augmenter le smic et les minima sociaux de l'équivalent de ces sommes qu'on demanderait. Pour moi, l'impôt devrait être universel. [La mesure annoncée par le Premier ministre] n'est pas une démarche juste et intéressante. [J'y vois] un travestissement de la vérité* ».

<http://www.challenges.fr/economie/20140518.CHA3911/francois-bayrou-favorable-a-l-instauration-d-un-impot-universel.html>

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 18/05/2014)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mercredis  
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard  
Rédacteur en chef : Eric Tessier  
Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)